



This product is supplied by:

Lely Consumables
Lely North America, Inc.
775 250th Avenue
Pella, IA 50219

T: 1-888-245-4684

Material Safety Data Sheet of:

Astri-UC

Date:

1 January 2021

Version:

1.0

Warning:

The content of this MSDS is composed with the utmost care from existing data and information from suppliers. Lely Consumables B.V. will not accept any liability for damage, whatever its nature or volume, resulting from the use of this data.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom du produit	:	ASTRI-UC
Autres moyens d'identification	:	Sans objet
Utilisation recommandée	:	Hygiène des trayons après la traite
Restrictions d'utilisation	:	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.
Information sur la dilution du produit	:	Produit vendu prêt à être utilisé
Société	:	Ecolab Inc. 1 Ecolab Place St. Paul, Minnesota USA 55102 1-800-352-5326
Informations relatives aux soins d'urgence	:	1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)
Date d'émission	:	11/02/2016

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Déclarations sur la sécurité	:	Prévention: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Intervention: Consulter un médecin en cas de malaise. Entreposage: Conserver conformément à la réglementation locale.
------------------------------	---	--

Autres dangers : Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés - dégagera le gaz de chlore.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
glycérine	56-81-5	1 - 5
Acide L-(+)-lactique	79-33-4	1 - 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau.
En cas de contact avec la peau	:	Rincer à l'eau.
En cas d'ingestion	:	Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

symptômes apparaissent.

- En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.
- Avis aux médecins : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Non inflammable ou combustible.
- Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
oxydes de soufre
Oxydes de phosphore
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une : Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

manipulation sans danger : chlorés - dégagera le gaz de chlore.

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
glycerin	56-81-5	TWA	10 mg/m ³	ACGIH
		TWA (respirable fraction)	5 mg/m ³	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair, incolore
Odeur	: légère
pH	: 3.05, 100 %
Point d'éclair	: Sans objet, N'entretient pas la combustion.
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 100 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité,	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

inférieure

Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 1.001 - 1.031
Solubilité dans l'eau	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
poids moléculaire	: Donnée non disponible
COV (composés organiques volatils)	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés - dégagera le gaz de chlore.
Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Bases
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition : Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Peau	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

- Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

- Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.
- Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.
- Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.
- Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible
- Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
- Corrosion et/ou irritation de la peau : Donnée non disponible
- Lésion/irritation grave des yeux : Donnée non disponible
- Sensibilisation cutanée ou respiratoire : Donnée non disponible
- Cancérogénicité : Donnée non disponible
- Effets sur la reproduction : Donnée non disponible
- Mutagénécité de la cellule germinale : Donnée non disponible
- Tératogénicité : Donnée non disponible
- STOT - exposition unique : Donnée non disponible
- STOT - exposition répétée : Donnée non disponible
- Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

- Toxicité aiguë par inhalation : Acide L-(+)-lactique
4 h CL50 Rat: > 7.94 mg/l

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

- Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

Produit

- Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible
- Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

les autres invertébrés
aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : glycérine
96 h CL50 Poissons: 855 mg/l

Acide L-(+)-lactique
96 h CL50 Poissons: 130 mg/l

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affrèteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Acide dodécylbenzènesulfonique	27176-87-0	1000	173611

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Pas de risque selon SARA

SARA 302 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 302:

Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1 0.7801 %

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

California Prop 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

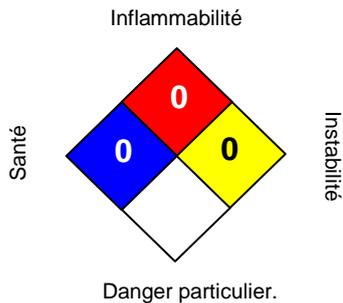
En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ASTRI-UC

NFPA:



HMIS III:

SANTE	0
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 11/02/2016
Version : 1.3
Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.